

# Les brèves de l'AFE

## Moins de 30 ans Lancement du Comité Junior de l'AFE

L'année 2014 marque le départ d'une nouvelle aventure pour l'AFE, avec la création du Comité Junior de l'AFE (CJA). **Le CJA rassemble tous les jeunes de moins de 30 ans appartenant ou se destinant au monde de la lumière. Il a pour vocation de dynamiser, fédérer, orienter et accompagner les futurs talents de la lumière.** Les membres du CJA sont membres à part entière de l'AFE. (*Voir colonne de gauche*).

### - Pour qui?

Pour tous **les étudiants** concernés par la lumière, quel que soit leur parcours. Pour tous **les jeunes actifs de moins de 30 ans** qui ont ou auront un lien avec le domaine professionnel de la lumière et qui s'inscrivent à titre personnel à l'AFE.

### - Les missions

- Aider à l'**orientation** des jeunes dans les domaines de l'éclairage et de la lumière et **favoriser leur insertion professionnelle**.
- Accompagner les étudiants et les jeunes actifs dans leurs projets.
- Produire des documents inédits apportant de **nouveaux points de vue** sur la lumière.
- **Réunir et fédérer les jeunes talents de la lumière.**

### - Les outils

- Guide des établissements d'enseignement et formations.
- Fiches métiers.
- Rencontres interprofessionnelles, avec les étudiants...
- Annuaire (juniors et professionnels).
- Evénements régionaux et nationaux.
- Site web et blog de l'AFE. Réseaux sociaux.

## INSCRIPTIONS

**Si vous ne connaissez pas l'AFE, nous vous proposons de découvrir l'association gratuitement pendant un an.**

Pour vous inscrire, envoyez-nous un mail à [juniors@afe-eclairage.fr](mailto:juniors@afe-eclairage.fr) avec vos coordonnées complètes.

Les membres du CJA, sont adhérents à part entière de l'AFE et ont accès à tous les avantages :

### Brèves de l'AFE

Base documentaire de l'AFE : guides techniques, fiches, annuaire, conférences...

Un réseau d'experts et une entraide professionnelle et dynamique

Tarifs préférentiels sur les guides et recommandations de l'AFE

...

[Rendez-vous sur la page dédiée au Comité Junior de l'AFE sur notre blog](#)

## A la Une

Rapprochement  
AFNOR /UTE : la filière  
des  
électrotechnologies  
s'organise p 3

Dossier lampes - Note  
de l'AFE p 6

Une France coupée en  
deux p 7

L'heure des bilans p 9

La lumière et la santé  
p 11

## IMAGE A LA UNE

Dossier lampes p 5



## Sommaire:

Réglementation	3
Eclairage intérieur	4
Eclairage extérieur	7
Eclairage public	8
Santé	11
Perspectives	12
Ne loupez pas	14

# Les brèves de l'AFE

## Le mot de l'AFE sur l'actualité

Editorial d'Alain Azaïs, Délégué Général

L'actualité du mois de janvier a été dense. Nous en avons retiré, entre autres, trois grands dossiers.

L'éclairage des voies de circulation tout d'abord, grand dossier que l'AFE suit depuis longtemps (page 9). Ce sont notamment les résultats publiés par l'agence flamande de la circulation qui ont fait polémique en janvier, de chaque côté de la frontière.

Ce sont ensuite les publications des chiffres actualisés de l'ADEME et de RTE qui constituent le

deuxième dossier du mois. L'occasion de réaliser un bilan des politiques passées et de réfléchir aux politiques à venir.

Ce sont enfin les lampes qui ont constitué le grand dossier de ce mois. La fin de l'incandescence (ou sa survie selon certains) a connu de nouvelles avancées, notamment au Canada.

Des nombreux articles, tous pays confondus, qui ont traité de cette fin programmée, il ressort un bilan qui devrait interpeller l'ensemble des acteurs : les particuliers ne suivent pas forcément les nouvelles réglementations

internationales. Pire, ils sont perdus face aux alternatives qui leur sont proposées.

Si les utilisateurs professionnels ont intégré les lampes plus performantes et leurs spécificités, il semble que les consommateurs n'en aient pas fait de même.

Ce constat doit faire prendre conscience à tous les acteurs de l'éclairage qu'un effort conséquent de simplification et de communication reste à faire.

Bonne lecture à tous!

## Formations de l'AFE

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour :

### Le prochain stage « Maîtrise »

- Tronc commun : 25, 26, 27 et 28 mars 2014
  - Option « éclairage intérieur » : 20, 21, 22 et 23 mai 2014
  - Option « éclairage extérieur » : 3, 4, 5 et 6 juin 2014
- Examen : 11 juin 2014

Le prochain stage « Initiation » - 13, 14 et 15 mai 2014

Le prochain stage « Les LED, de quoi parle-t-on ? » - 27 mai 2014

Nous vous rappelons que des formations « à la carte » peuvent être organisées spécialement pour votre entreprise, en dehors des dates du programme. Contactez-nous au 01 45 05 72 22.

[Cliquez ici pour consulter le programme](#)

**Brèves en passant****Un arrêté sur l'éclairage public nocturne ?**

[Cliquez ici pour lire la réponse du Ministère de l'écologie et du développement durable à la question du député Frédéric Lefebvre, sur les conséquences en termes de sécurité de l'arrêté du 25 janvier 2013.](#)

**Précisions**

Suite à notre article concernant l'UFE dans le dernier numéro des Brèves, nous avons souhaité obtenir plus de précisions. Voici les précisions que l'UFE nous a apportées :

La réduction de 50 % évoquée par le gouvernement ou des experts réunis au cours du DNTC concerne la consommation d'énergie plutôt que la consommation d'électricité.

Le chiffre de 1693 TWh évoqué pour la consommation nous paraissait bien trop élevé. Il s'agissait en fait de la demande d'énergie finale, et non d'électricité comme l'indiquait l'article des Echos. **La consommation d'électricité française s'élève aujourd'hui aux alentours de 430 TWh selon l'UFE.**

**Un gisement d'emploi**

Selon le MEDEF, entre 100 000 et 200 000 apprentis supplémentaires profiteraient d'un système où les fédérations professionnelles sont coresponsables des formations avec les régions. « Des politiques sectorielles en faveur de la

transition énergétique, de l'économie au service des personnes âgées ou du tourisme, recèlent des niches d'emplois non quantifiées par l'organisation ».

Certaines fédérations tentent de faire leur compte, comme la FIEEC (Fédération des

industries électriques, électroniques et de communication) qui estime que l'installation de la fibre optique générera 19 000 emplois.

*Vu dans l'Usine Nouvelle – janvier 2014*

**« L'électricité européenne sentait le charbon en 2012 »**

Selon la 12<sup>e</sup> édition de l'étude *Changement climatique et électricité* publiée en décembre dernier, l'empreinte carbone des électriciens est en hausse, malgré la progression des énergies renouvelables en Europe.

Réalisée par PricewaterhouseCoopers (PwC) France et Enerpresse, cette étude paradoxale compare les émissions de CO<sub>2</sub> propres à la production d'électricité sur le territoire européen pour

les 20 principaux groupes du secteur sur 2012. « Les résultats sont préoccupants ».

*Vu dans EnergiePlus – janvier 2014*

**Rapprochement AFNOR / UTE : la filière électrotechnologies s'organise**

« La filière française des technologies de l'électricité est l'un des fleurons économiques et industriels de premier plan dans notre pays. Elle comprend nombre de champions internationaux, des milliers d'ETI et de PME regroupées dans le cadre d'une filière structurée associant les opérateurs, les constructeurs, les grossistes-distributeurs et les acteurs de l'installation électrique ».

Il faut dire que la compétitivité de la filière serait liée à sa capacité d'influence sur l'élaboration des normes.

C'est pourquoi l'AFNOR et l'UTE ont décidé de mutualiser leurs moyens depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'AFNOR devient donc l'unique représentant de la France dans les organisations de normalisation « de la filière générale et de la filière des électrotechnologies » au

niveau européen (CEN et CENELEC) et au niveau international (ISO et IEC).

Pour rappel, les normes du secteur « représentent le quart de la collection française de normes ». 90 % des normes publiées en France sont actuellement d'origine internationale et 1% sont rendues d'application obligatoire.

*Vu sur [Afnor.org](http://Afnor.org) - 1<sup>er</sup> janvier 2014*

« Concrètement, le light balancing (solution de pilotage d'éclairage) optimise les apports solaires pour ajuster et économiser le niveau d'éclairage artificiel. On atteint ainsi jusqu'à 50 % de réduction sur les deux postes majeurs de consommation énergétique. »

*Vu dans Zepros.fr – 6 janvier 2014*

## « L'importance de l'éclairage naturel » **Sujet JNL 2014**

Nous en avons déjà parlé plusieurs fois dans les Brèves. L'article propose un retour sur l'importance de la lumière naturelle dans l'application de la RT 2012, malgré certains freins dus aux « règlements d'urbanisme et aux caractéristiques du bâti existant ne permettant pas toujours une grande liberté. » « Qu'il s'agisse de construction neuve ou de rénovation lourde, la prise en compte de

l'optimisation de l'éclairage naturel n'est pas toujours une priorité, alors que des solutions simples existent, peu coûteuses, voire sans surcoûts lorsqu'elles sont intégrées suffisamment en amont ». « Avec des niveaux d'isolation de plus en plus importants, l'épaisseur des murs augmente, d'où l'intérêt de les biseauter, ce qui permet d'améliorer de façon sensible le clair de jour. Cette technique

n'est pas nouvelle ; elle était commune dans les constructions anciennes constituées de murs épais, mais les 35 à 40 centimètres d'épaisseur atteints avec les constructions actuelles fortement isolées, justifient de revenir à ce principe, susceptible de faire gagner 30 à 40 % d'éclairage supplémentaire pour une fenêtre de petites dimensions ».

*Vu dans Zepros.fr – 13 janvier 2014*

## La luminosité à la demande

Maximiser l'apport de lumière naturelle est le sujet du moment. Quatre étudiants de l'Université Carnegie Mellon (USA) viennent de poser leur pierre à cet édifice. Baptisé « Greenlight », le système permettrait de détecter l'apport de lumière dans une pièce, et de modifier la luminosité de l'éclairage artificiel en conséquence. L'éclairage artificiel serait donc réduit au strict nécessaire.

Le kit de la luminosité personnalisée ? Des

capteurs et une application Android. Cette dernière récolte les données des capteurs et permet de personnaliser le niveau de luminosité désiré et de « créer des horaires d'éclairage à distance et sur mesure ». Le système fonctionne également par Bluetooth afin que l'utilisateur puisse effectuer des réglages dès son entrée dans la pièce via son mobile.

Le système est pensé pour récompenser l'utilisateur. Il fournit un logiciel permettant de suivre « facilement la consommation d'énergie,

comparer l'utilisation d'électricité et mesurer les coûts qui en découlent. Il calcule les économies d'énergie effectuées en les traduisant par des économies monétaires. Ces mesures peuvent être effectuées à l'échelle d'une pièce ou d'un bâtiment entier ». Le retour sur investissement est prévu en un an « environ ».

*Vu dans Atelier.Net – 27 janvier 2014*

### Note de l'AFE

Maximiser l'apport de lumière naturelle afin de mieux gérer son éclairage ne peut qu'être soutenu. Toutefois, cet article soulève bien des questions en ce qui concerne la luminosité personnalisée. Les utilisateurs pourront-ils réellement identifier leurs besoins en termes de vision ? Qui peut savoir, à l'œil nu, ce qui est nécessaire ?

## Dossier spécial lampes

La scène internationale a été marquée en janvier par de très nombreux articles sur les lampes. Trois pays sont principalement le théâtre de ces débats : le Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis. La France n'est pas en reste, puisqu'elle s'est jointe à un mouvement européen pour demander le report de l'interdiction des halogènes en 2018.

La politique internationale contre les lampes énergivores est unanime. Pourtant, des voix s'élèvent contre tout ou une partie de cette décision, et surtout, sur ses conséquences pour le consommateur. Héritières désignées avant l'arrivée des LED, les fluo-compactes font l'objet de critiques portant sur deux points : l'efficacité lumineuse et le prix.

### Les lampes fluo peinent à convaincre

Au Canada, le bannissement des lampes incandescentes fait grincer des dents. La résistance s'organise, en accumulant des stocks de lampes. La cause de ce mouvement de rébellion : les très fortes réticences des Canadiens envers les lampes fluo, censées remplacer l'incandescence : trop chères, trop « blanches » (les Canadiens seraient en effet attachés à « l'éclairage particulier », « jaunâtre », des incandescentes)... Des réserves quant aux effets de ces lampes sur la santé ont même été enregistrées. Pour le journal [Theverge.com](http://Theverge.com), ce serait même les fluo qui seraient en danger.

Même constat du côté des Etats-Unis, qui partagent un certain désamour pour cette technologie. Il faut dire que le marché du renouvellement potentiel des lampes suite au bannissement pèse très lourd : les lampes incandescentes représentaient 75 % des ventes aux Etats-Unis en 2013 selon la National Electrical Manufacturers Association (NEMA). Les journaux américains parlent même d'un renouveau de l'incandescence sous une autre forme, notamment les lampes halogènes.

### Sursis pour les halogènes ?

Si les consommateurs américains croient et appellent de tous leurs vœux, à la survie des halogènes, les consommateurs européens pourraient, eux, ne pas avoir le choix. La Commission européenne devrait se prononcer au printemps sur la modification, ou non, de la date de retrait du marché des lampes halogènes, dans le cadre de la mise à jour du règlement sur l'écoconception des lampes.

Si le Syndicat de l'éclairage milite pour un report à 2020 ([voir le communiqué de presse](#)), la France a finalement opté pour un report de la date butoir à 2018. Selon le Syndicat, le marché des lampes éco-halogènes représentent encore pourtant 70 % des lampes achetées et 1 200 emplois directs en région. « Aujourd'hui, les consommateurs ont encore le choix entre trois technologies : éco-halogène, fluo-compacte (dite "basse consommation") ou LED, chacune pouvant répondre à

des besoins différents, à des coûts adaptés. Mais cela risque de ne pas durer... » pour le Syndicat de l'éclairage. L'exécutif européen serait « favorable à un report à septembre 2018 mais souhaite retirer également les halogènes "crayons" et les capsules, alors qu'il n'existe pas de produits de remplacement comparables selon la profession ».

Pour Erwan Le Noan, consultant en stratégie interviewé par Atlantico dans une analyse de la politique d'éclairage européenne, le développement durable est un secteur où « les politiques ont généralement la conviction que le marché ne peut pas fonctionner. Alors ils font des choix arbitraires pour décider ce qui est bien ou non ». Un choix qui devrait aller plus loin selon *The Guardian*. Le journal prône en effet un investissement plus conséquent des gouvernements. Ces décisions devraient profiter aux LED et aux fluos. Pourtant, plusieurs voix s'élèvent contre le coût élevé des LED et le manque de transparence sur cette solution de remplacement moins énergivore.

### Les performances des lampes « durables » remises en question

Une [étude récente du groupe de consommateurs Which ?](#) montrerait que plus d'une « ampoule longue durée sur quatre » ne tiendrait pas ses promesses de longévité (15 000 heures). 5 échantillons de 46 types de lampes ont été testés. Certains des sujets n'ont même pas atteint les 6 000 heures minimum fixées par l'Union Européenne (qui entrera en vigueur en mars). Deux types de lampes sont principalement mis aux bans : les LED d'une grande marque d'ameublement et d'une marque spécialisée sur l'éclairage. 66 des échantillons testés ont échoué avant le seuil des 10 000 heures.

Encore une fois, le principal reproche adressé aux LED concerne le prix. Autre élément, la durée que les LED mettent à atteindre leur luminosité maximale constituerait un frein à l'achat pour les consommateurs. Le célèbre [The Guardian](#) titre d'ailleurs « *Combien d'incitations faut-il pour changer une ampoule ?* ». (Comment convaincre les consommateurs)

Car il est vrai que le retour sur investissement paraît, selon la quasi-totalité des articles, bien abstrait aux consommateurs.

### Des repères difficiles à trouver

Voilà peut-être le cœur du problème. Tous les articles décrivent des consommateurs perdus face à l'offre de lampes en magasins. Solution proposée par *The Guardian* : simplifier les étiquettes, en exprimant les performances des lampes en watt et prendre exemple sur le gouvernement espagnol, qui a généralisé le rabais sur l'achat d'appareils moins énergivores.

Vu dans [Le Journal de Montréal](#) – 15 janvier 2014 / Vu dans [Atlantico.fr](#) – 28 janvier 2014 / Vu dans [Lesaffaires.com](#) – 20 janvier 2014 / [L'Avantage.qc.ca](#) – 3 janvier 2014 / [Actuenvironnement.com](#) – 24 janvier 2014 ... et 250 autres sources

## Dossier spécial lampes

### Note de l'AFE

Il est nécessaire pour l'AFE de faire une mise au point sur les performances et applications des différents types de lampes. Il convient en premier lieu de rappeler que le choix d'une lampe ne s'opère pas en fonction d'une technologie, mais de l'usage que l'on fera d'une lampe et des priorités de l'utilisateur (qualité de lumière, réactivité à l'allumage, économies d'énergie, gradation, etc.).

Les trois technologies de lampes permettant le remplacement des lampes à incandescence sont présentées par l'AFE dans divers documents et supports, notamment : un flyer ([cliquez ici](#)), une courte vidéo ([cliquez ici](#)) ainsi que le e-learning de l'AFE ([cliquez ici](#)), dont une version courte est axée sur les seules lampes domestiques, accompagnée d'un guide pour l'éclairage de chaque pièce du logement, et d'applications ludiques aidant l'internaute à mieux appréhender les technologies selon l'usage.

**Concernant la durée de vie des lampes fluorescentes compactes**, la norme EN 60969, assise sur la directive européenne 98/11, prévoit les conditions de tests permettant de déterminer la durée de vie nominale d'une lampe fluo-compacte. Elle assure que tous les metteurs sur le marché répondent aux mêmes exigences pour annoncer une durée de vie, et permet ainsi la comparabilité entre lampes. La technologie fluo-compacte étant ce qu'elle est, il est impossible d'assurer une durée de vie identique à toutes les lampes d'une même référence. Certaines peuvent s'éteindre plus vite que d'autres dans les mêmes conditions d'utilisation. La norme édicte donc que la durée de vie nominale (celle indiquée sur l'emballage) correspond à la durée au bout de laquelle 50 % des lampes testées restent allumées. Ainsi, une durée de vie annoncée de 8 000 heures pour une lampe fluorescente compacte assure que la moitié des lampes de cette référence dépassera les 8 000 heures dans les conditions d'usage définies par la norme, quand l'autre moitié s'éteindra avant. Une lampe qui ne tiendrait que quelques centaines d'heures, devrait pouvoir être ramenée en magasin pour échange. La plupart des fabricants proposent par ailleurs une reprise directe via leurs services clients (voir le site internet indiqué sur l'emballage des lampes fluorescentes compactes). Ce cas reste néanmoins rare.

**En ce qui concerne les effets des lampes fluo-compacte sur la santé**, l'AFE a publié [un point de vue à ce sujet](#).

#### Les LED

On ne peut nier que les LED sont touchées par la réalité d'un marché captif voire captivant : de très nombreux produits sont de piètre qualité et nuisent à l'image de la technologie LED. Mais il existe des lampes à LED de grande qualité. Que ce soit en éclairage domestique ou professionnel, l'AFE met en garde les consommateurs / acheteurs à ne pas se laisser abuser par des luminaires à LED ou des lampes à LED (à flux dirigé ou non) constitués d'assemblage de diodes, présentant une luminosité non contrôlée, un mauvais rendu des couleurs et une lumière non homogène. Ces produits, de médiocre qualité, ont un risque photobiologique élevé qui augmente dans le temps en cas de dérive de la stabilité du phosphore (chose prévisible pour les matériels de mauvaise facture) ; ils portent le discrédit sur cette technologie et sur les produits de qualité disponibles sur le marché.

Avant tout achat, il est donc important de s'assurer de la qualité du produit, de son adaptation à l'usage et du sérieux du fabricant. ([Voir le point de vue de l'AFE sur les LED](#))

#### Point réglementaire sur la durée de vie des LED :

Les tests de validation ne se font actuellement que jusqu'à 6 000 heures de fonctionnement, en accord avec le règlement n° 244/2009 de la commission. Ce dernier est en phase de révision.

Le règlement n° 1194/2012 du 12 décembre 2012 portant application de la directive 2009/125/ce ([cliquez ici](#)) concernant les exigences relatives à l'écoconception des lampes dirigées, des lampes à diodes électroluminescentes et des équipements correspondants établit qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars 2014, 90 % des lampes doivent toujours fonctionner au-delà de 6 000 heures et émettre au minimum 80 % de leur flux lumineux initial.

**En ce qui concerne les lampes halogènes**, il est nécessaire pour l'AFE de maintenir à terme une lampe halogène économique (annoncée pour 2 000 heures), qui serait le meilleur compromis entre des choix assumés et la recherche de la performance énergétique. Ces années supplémentaires seront mises à profit pour optimiser la qualité de la lumière émise des LFC et des LED (actuellement seule la technologie halogène permet un IRC de 100).

#### En conclusion

L'imposition aux usagers d'un choix limité de lampes ne ferait qu'accentuer la méfiance dont souffrent actuellement les LED et les LFC. L'Association française de l'éclairage rappelle, encore une fois, que le choix d'une lampe s'opère en fonction de l'usage que l'on en fera.

## « Toulouse dans le top 10 des villes françaises à visiter de nuit »

Lonely Planet a récemment publié un classement des plus belles villes françaises à visiter la nuit. Un palmarès dans lequel Toulouse tient la dragée haute aux autres villes, puisqu'elle se classe dans le top 10. « Toulouse est tellement belle la nuit que je comprends cette sélection, confie Alexandre Marciel, adjoint au maire chargé des luminaires et de la propreté. Je suis

convaincu que la mise en valeur des monuments, soit lors d'événements, soit de façon pérenne participe au bien vivre ensemble. Avec le réaménagement du centre, et ses éclairages, nous cherchons à créer un cheminement, notamment vers les quais où c'est un réel plaisir de se balader ».

Il faut dire que la ville s'investit chaque année dans la mise en valeur de

son territoire. 800 000 euros sont ainsi répartis chaque année entre la maintenance du parc d'éclairage (15 000 lampadaires ont été changés) et la mise en valeur du patrimoine. Depuis deux ans, cette dernière est d'ailleurs « évenementialisée avec les animations lumineuses sur la façade du Capitole pendant l'été ».

Vu dans [La Dépêche du Midi](#) - 14 janvier 2014

### Note de l'AFE

Voir notre éditorial et le dossier spécial des [Brèves de l'AFE n°119](#) sur les impacts des illuminations et de la mise en valeur du patrimoine.

## « Le pont qui fait voir rouge à un député vert » : vaudeville à Namur

« Le pont qui fait voir rouge à un député vert ». Voilà l'introduction humoristique donné à ce reportage de la RTBF.

L'objet de la discorde : « la lumière bleue flashy du pont » de chemin de fer de Namur. Réalisé avec 112 lampes LED, l'éclairage du pont a fait l'objet du mécontentement d'un député vert, Georges Gilkinet, qui a fait remonter le dossier jusqu'au parlement fédéral. L'élu est allé jusqu'à interpeller le ministre fédéral des Entreprises

publiques Jean-Pascal Labille, sur ce dossier. Certains riverains se seraient en effet offusqués de l'éclairage. Un mécontentement relayé par les membres du club d'astronomie de Namur, qui dénoncent une pollution lumineuse. En cause : les effets sur le sommeil, la faune mais aussi la longueur d'onde de 450 nanomètres émise par les LED du pont, la même que celle des émissions en nébuleuse. Point intéressant : lors du reportage, aucun des passants interrogés ne

s'est dit gêné visuellement ou d'aucune façon par ce pont. La société Infrabel a d'ores et déjà fait savoir qu'un budget conséquent avait été consacré à l'éclairage de ce pont (50 000 euros), et qu'elle préférerait investir dans le confort des usagers plutôt que dans la réfection de l'éclairage. Le Ministre saisi a fait savoir qu'il étudierait la question. Certains plaident déjà pour une extinction entre 23 h et 6 h du matin ou un changement de couleur.

Vu dans [RTBF.be](#) – 15 janvier 2014

## Une France coupée en deux ? **Sujet JNL 2014**

La ville de Limoux (Aude) vient d'investir dans l'éclairage « économe et connecté ». Les nouveaux candélabres sont équipés pour le Wi-Fi, la vidéo protection et « défibrillateurs ».

Vu dans [La Depeche.fr](http://LaDepeche.fr) – 9 janvier 2014

La dualité zone urbaine/zone rurale n'est pas nouvelle, y compris en termes d'éclairage. Si les zones rurales souffrent d'un nombre d'accidents plus élevés que les zones urbaines, elles sont également plus nombreuses à couper l'éclairage la nuit. L'abondance d'articles sur les extinctions nocturnes laisse à penser que le phénomène est croissant, il se pourrait bien que la réalité du terrain rattrape l'actualité journalistique.

Car si l'extinction des vitrines et commerces la nuit est soutenue par les français, un arrêté sur l'éclairage public ne passerait pas sans heurts, selon ces articles. Le Ministre de l'écologie et du développement durable, Philippe Martin, a d'ailleurs rappelé dans une réponse à une question parlementaire que **51 % des français y étaient opposés**. Une dualité éclairage utile / éclairage considéré comme non utile qui est bien retracée dans un article de [La Nouvelle République](http://LaNouvelleRepublique.fr).

Même constat du côté de Montauban, pour qui « l'arrêté du 25 janvier 2013 nourrit surtout la conversation entre élus car sa concrétisation dans les faits reste aléatoire. La limitation de l'éclairage public la nuit même sur fond d'économies budgétaires, ne fait pas l'unanimité ». **L'éclairage public** « bien que non visé par le texte, **est considéré comme indispensable par les élus** ». Et c'est la question de la sécurité des personnes et des biens qui fait l'unanimité. Pour la ville de Laon (02), ce serait la sécurité routière et notamment celle des piétons qui serait menacée par une coupure de l'éclairage ( [L'Union presse.fr](http://LUnionPresse.fr) – « [La sécurité mise en lumière par l'éclairage public](http://LUnionPresse.fr) » - 2 janvier 2014)

Un optimisme quelque peu terni par l'annonce récente de la ville de Cholet : la ville expérimentera l'extinction de son éclairage, y compris dans les « zones économiques » entre 1 h et 5 h du matin pendant 1 an. « *L'opération a pour but de limiter les rejets de gaz à effet de serre de la collectivité et à effectuer des économies, évaluées à « 110 000 € /an »* explique Roselyne Durand, adjointe en charge de l'aménagement. (Vu dans [Ouest-France.fr](http://OuestFrance.fr) – 13 janvier 2014)

Pourtant, le mois de janvier a été marqué par plusieurs articles concernant des communes effectuant un retour en arrière ou refusant toute idée d'extinction.

Premier exemple, la ville de Sézanne (51) qui, depuis un an, a expérimenté comme Cholet l'extinction. Et bien, la commune va faire volte-face, en rallumant la nuit. La décision d'éteindre n'avait déjà pas fait l'unanimité chez les habitants. « Des commerçants que nous avons interrogés au moment de la mise en place de l'extinction paraissent sceptiques. Et dernièrement, l'un d'entre eux avouait, « avoir peur », lorsqu'il venait travailler tôt le matin et que les rues sézannaises étaient plongées dans le noir total ».

Oui mais extinction ne rime pas avec sécurisation : « « ...les caméras servent à la prévention, mais aussi à l'élucidation », a indiqué Philippe Bonnotte » », le maire. « *Nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public durant une partie de la nuit afin de faire des économies, mais la priorité doit être donnée à la vidéosurveillance*, a souligné le maire de Sézanne, nous abandonnerons donc cette mesure d'extinction de l'éclairage public ». D'autres mesures d'économies seront prises, additionnées à des améliorations techniques et une variation de puissance et luminosité « *à certains moments de la nuit* ». (Vu dans [L'union.presse.fr](http://LUnionPresse.fr) – 22 janvier 2014)

C'est le cas de la ville d'Amboise qui démontre que l'on peut éclairer mieux tout en réalisant des économies d'énergie. Prenant le contrepied de ses voisines, la commune va donc étendre l'éclairage public aux zones qui en étaient privées, tout en rénovant le matériel existant. Des variations de puissance et d'intensité seront instaurées. (Vu dans [La Nouvelle République.fr](http://LaNouvelleRepublique.fr) – 7 janvier 2014)

Pour rappel, une expérience avait déjà été tentée dans les années 75 selon l'article de La Dépêche. Une recrudescence des accidents avaient finalement mis un terme à l'extinction.



« A titre d'exemple, l'Etat Allemand a accompagné la rénovation de son parc éclairage public, à 45 % équipé de LED aujourd'hui contre 15 % en France ». déclare Jean-Michel Trouis, Président du Syndicat de l'éclairage - « L'éclairage public, 50 % de la facture énergétique d'une ville » - [Le Courrier du Parlement](#) – Décembre/ janvier 2014

## C'est l'heure des bilans

Sujet JNL 2014

### Du côté des communes

Le 29 janvier dernier, l'ADEME a profité des Assises de l'énergie de Dunkerque pour actualiser les résultats de sa « dernière enquête sur l'éclairage public », alors que les chiffres jusqu'à présent disponibles dataient de 2005. Menée en 2012 sur plus de 1 000 communes, l'enquête révèle que :

- La consommation éclairage public des collectivités a diminué de 6 % ces sept dernières années. Toutefois, la facture, elle, n'a pas diminué (11 centimes d'euro en 2012 contre 7,7 en 2005)

L'éclairage représente :

- Toujours 16 % de la consommation énergétique totale
- 17 % des dépenses
- 41 % de la facture électrique

Pour Bruno Lafitte, Ingénieur à l'Ademe, des économies conséquentes sont encore possibles : « une campagne de subventions de projets de communes de moins de 2 000 habitants a permis de montrer qu'investir 35 000 euros (dont 9 500 de l'Ademe) permettait d'économiser 10 MWh d'électricité par an. « Il y a par ailleurs une économie de puissance moyenne de 2,23 KW » souligne Bruno Lafitte. *Ce qui n'est pas anodin puisque l'éclairage participe fortement à la pointe électrique. Et qu'il génère donc des renforcements de réseau. Attention en revanche à ne pas vouloir être trop ambitieux. Miser sur une division de la consommation par trois ou quatre nécessite un investissement plus conséquent qu'il est difficile de rentabiliser (80 000 euros pour une économie annuelle inférieure à 2 000 euros) ».*

Le directeur adjoint de la FNCCR, Daniel Belon, rappelle que toute action commence par un bon diagnostic.

Vu dans [la Gazette des communes](#) – 31 janvier 2014

### Du côté des ménages et des entreprises

Selon le Bilan électrique 2013 publié par RTE, « les plus petits consommateurs », à savoir les ménages, PME et professionnels, ont diminué leur consommation d'électricité en 2013. « Un ralentissement qui n'avait jamais été aussi prononcé », puisqu'entre 2009 et 2012, elle progressait d'1 % en moyenne par an. Une évolution positive qui pourrait être due au « possible impact des appareils électroménagers ou des systèmes d'éclairage, souvent moins gourmands en électricité ». La généralisation des LED serait, selon le Président de RTE, Dominique Maillard, à l'origine de la diminution de la facture éclairage. Toutefois, ni RTE ni l'ADEME ne peuvent à l'heure actuelle pointer du doigt le responsable (Les Echos).

Le chauffage a été éliminé de la liste des suspects, puisque selon RTE, « une très faible part des logements font l'objet de rénovation thermique chaque année ». Autre piste évoquée : le serrage de ceinture des ménages, qui se « limiteraient en volume », en raison de l'augmentation des tarifs.

« Au total, et pour la troisième année d'affilée, la consommation d'électricité corrigée des effets climatiques est restée stable (- 0,1 %) l'an dernier, à 476,2 térawattheures (TWh) ». Toutefois, l'année 2013 est marquée par une croissance de 14 % de la production à partir de charbon.

Vu dans [Les Echos](#) – 24 janvier /[BFMTV](#)-23 janvier 2014

### Note de 'AFE

Dans le contexte d'effort environnemental actuel, les économies d'énergie sont devenues des enjeux majeurs pour réduire l'émission des gaz à effet de serre. Parmi les nombreux usages de l'électricité, l'éclairage, parce qu'il est le seul usage de l'électricité qui se voit, se trouve mis en exergue dès que des décisions sont à prendre pour réduire les consommations d'énergie.

Il appartient à l'AFE, garante des bonnes pratiques de l'éclairage, de restituer les vrais enjeux en établissant d'une part les consommations d'énergie électrique dévolues à l'éclairage et en présentant d'autre part les meilleures solutions pour économiser l'énergie. Par ailleurs, d'autres pistes d'action continueront à être présentées par l'AFE afin de favoriser les meilleures pratiques en termes de performances économiques et environnementales pour le bénéfice de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie de chacun d'entre nous.

## Spécial éclairage et sécurité routière

Sujet JNL 2014

**Ça ne roule pas vraiment pour les autorités flamandes**

La Belgique a été un des précurseurs de l'extinction des voies de circulation, qui a fait l'objet d'un récent rapport de l'agence flamande de la circulation. Un rapport en demi-teinte, présenté au Parlement et qui couvre la période 2009-2012. Bilan de trois ans d'expérimentation ? Pas plus d'accidents (ils auraient même légèrement diminué) et pas plus d'économies, ce qui était pourtant au cœur même de la mesure.

Depuis 2009, l'éclairage des routes nationales et des autoroutes a été éteint dans des « conditions normales de circulation », exception faite des entrées et sorties des axes. L'éclairage est remis en place en cas de travaux ou d'embouteillages. C'est un responsable de l'Agence flamande des routes et de la circulation qui juge de l'utilité de l'éclairage, et qui peut l'actionner manuellement si nécessaire.

Malgré de nombreuses plaintes lors de l'entrée en vigueur, la mesure aurait fait diminuer sensiblement le nombre d'accidents : « Au cours de la période 2009-

2012, le nombre global d'accidents, de jour comme de nuit, a même baissé d'un quart ».

**Des économies de bout de chandelle**

Le bilan économique est, lui, beaucoup moins rose. Seuls 1 000 MWh auraient été économisés depuis 2009, faisant ainsi passer la consommation électrique de 113 000 MWh à 112 000 MWh. Il faut dire que les coûts de maintenance n'ont pas diminué, puisque les installations sont maintenues, et que le prix de l'électricité a augmenté.

Selon le rapport, les coupables de ces maigres économies seraient les panneaux routiers et la ventilation des tunnels, qui consomment aussi de l'électricité.

**Clin d'œil aux homologues français**

Il semblerait, selon l'article de *RTBF.Be*, que l'agence flamande ait copié sur son voisin : « En France, les autoroutes ne sont plus éclairées (à l'exception des endroits jugés dangereux), mais le marquage au sol et les catadioptrés latéraux y sont systématisés. Un peu plus de peinture ou un peu plus de lumière. Un choix difficile. »

Vu dans [La Capitale.be](#) – 9 janvier 2014 – [RTBF.Be](#) – 9 janvier 2014

**Des homologues français qui cherchent une solution alternative**

« La route du futur ressemblerait-elle finalement à la route de briques jaunes du Magicien d'Oz ? ». Voilà ce à quoi répond le projet *Lumiroute®*, déjà testé à Angers, Strasbourg et Aix-en-Provence, et qui est testé in situ pour la 1<sup>re</sup> fois à Limoges, et ce pour les 3 prochaines années. *Lumiroute®* est un concept d'éclairage routier qui consiste à marier un nouveau revêtement routier, « composé de granulats et liants synthétiques clairs, à des luminaires LED, dont la photométrie s'adapte à l'évolution de la chaussée au cours du temps ». C'est Limoges qui testera le nouveau concept d'éclairage autoroutier, qui compte des soutiens de poids : le soutien de l'ADEME et un prix qui lui a été décerné en 2011 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

L'objectif est de tester le procédé, en vue d'une certification « qui en permettra le déploiement ».

4 tronçons de route de 2 x 2 voies et de 200 mètres chacun ont été installés. Deux sections témoins sont équipées « de solutions traditionnelles d'éclairage public et de revêtement de chaussée dont l'une d'elles a été vieillie prématurément par hydro-décapage (décapage du film de liant en surface) ». « *Les retombées peuvent être très importantes car les applications sont multiples, avec l'éclairage de zones sensibles à la circulation, comme les écoles, les entrées de ville ou les centres urbains* » pour Marc Jakubowski, directeur technique de Malet. « *Pour les utilisateurs, les économies d'énergie électriques peuvent atteindre 65 % et la réduction de l'éblouissement jusqu'à 68 %.* »

Toutefois, le procédé, n'a pas vocation à être généralisé partout en France mais, au contraire, « à baliser des points singuliers sensibles comme des sorties d'écoles ou des passages piétons sur des routes périurbaines fréquentées » au vu de son prix.

Vu dans [Les Echos.fr](#) – 17 janvier 2014 / [Batiactu.com](#) – 15 janvier 2014

**Note de l'AFE**

Il est toujours intéressant d'obtenir un retour d'expérience sur ce genre de mesure. Si les autorités belges ont décidé de supprimer l'éclairage nocturne qu'elles jugent inutile dans certaines zones, l'éclairage, et donc les installations, ne peuvent être supprimés, car ils contribuent à améliorer la sécurité routière. Des améliorations sur les installations existantes devraient donc être privilégiées, car il est vrai que le coût de l'électricité continuera d'augmenter. L'alliance éclairage durable et revêtement pourrait être une piste, tout comme la variation.

## La chromothérapie trace sa route dans les centres de bien-être

Si la luminothérapie est pour l'instant la composante dominante des thérapies par la lumière, il semble que la chromothérapie commence à se faire une place. Utilisant les propriétés de la lumière et de la couleur pour soigner certains maux et maladies, le procédé serait efficace pour traiter le stress, le surpoids, la rétention d'eau, l'acné...

*« Lorsqu'une cellule est touchée par une onde de lumière, selon la longueur d'onde du rayon lumineux, elle va entrer en résonance et les vibrations des couleurs font réagir les organes et peuvent ainsi les soigner »,* explique une esthéticienne.

Chaque longueur d'onde aurait ainsi sa propre fonction : le rouge pour l'acné, le vert, violet et

orange appliqués sur des zones localisées traiteraient les sensations de faim... Autre exemple cité : les nourrissons atteints de jaunisse et que l'on place sous des lampes bleues. Arguments convaincants selon la gérante de l'institut de beauté.

Vu dans [L'avenir.net](http://L'avenir.net) – 15 janvier 2014

### Note de l'AFE

C'est le bleu qui est traditionnellement utilisé pour les traitements contre l'acné. Si la thérapie par la lumière a déjà fait l'objet de plusieurs études démontrant son potentiel, un contrôle des compétences et pratiques devra être exercé sur ces « soins », garantissant la sécurité et le bien-être de tous.

## Lumière, vision et santé – Etude de Claude Gronfier

**L'âge n'est pas responsable de tous les maux : l'horloge biologique est aussi sensible à la lumière chez les seniors que chez les jeunes !**

Chez l'Homme, et chez tous les mammifères, la plupart des fonctions physiologiques sont sous le contrôle d'une horloge biologique circadienne (circa : proche de, dies : jour). L'horloge permet en particulier l'expression d'un sommeil de qualité la nuit et d'une vigilance optimale le jour, mais elle est aussi impliquée dans la régulation de la mémoire, de la cognition et de l'humeur. C'est la lumière qui permet la remise à l'heure quotidienne de l'horloge, et l'expression des rythmes biologiques au bon moment dans la journée. Lors du vieillissement, les troubles du sommeil et de la vigilance sont fréquents, ainsi que les troubles cognitifs et les troubles de l'humeur. La mauvaise synchronisation de l'horloge circadienne par la lumière est actuellement considérée comme l'un des mécanismes possibles de ces troubles chez le sujet âgé. L'équipe de Claude Gronfier, chercheur à l'Inserm (U846, Lyon), montre que l'opacification du cristallin de l'œil, un phénomène normal qui se produit au cours du vieillissement et qui diminue l'intensité lumineuse perçue au niveau de la rétine, ne provoque pas une diminution de la sensibilité de l'horloge biologique à la lumière. Ces résultats sont décrits dans l'édition du 23 janvier 2014 de la revue PLOS ONE.

### Une sensibilité à la lumière conservée au cours du vieillissement

Dans une première phase de leur étude, les chercheurs ont mesuré la sensibilité de l'horloge biologique à la lumière dans un groupe de sujets jeunes (24-27 ans) et dans un groupe de sujets plus âgés (55-63 ans). Pour cela, ils ont mesuré les concentrations sanguines de l'hormone mélatonine à l'occasion de 10 sessions expérimentales, lors desquelles le champ visuel des participants était exposé pendant 60 minutes à une lumière dite monochromatique (une couleur « pure », entre 420 et 620 nm).

Les résultats ont confirmé que la sensibilité de l'horloge biologique à la lumière dépend de la longueur d'onde lumineuse, c'est-à-dire la couleur de la lumière, et qu'elle est maximale pour des lumières bleues (484 nm). Pour les auteurs, ce résultat s'explique par la découverte récente d'un nouveau photopigment dans la rétine ...

[Lire la suite du communiqué de presse](#)

## Brèves en passant

**La course à la miniaturisation des LED s'accélère**

Voilà une nouvelle poussée dans le cycle de vie des LED (Voir notre article « La loi du Talion »). Cette fois, l'innovation est française : une équipe de l'Institut de physique et de chimie des matériaux de Strasbourg (IPCMS, CNRS/Université de Strasbourg), en collaboration avec l'UPMC et le CEA, vient de créer la 1<sup>re</sup> LED composée d'une seule molécule. Publiée dans la Physical Review Letters, l'étude a utilisé un « brin unique de polythiophène », utilisé dans la fabrication de LED commerciales de plus grande taille. « D'un point de vue fondamental, ce dispositif offre aux chercheurs un outil nouveau pour sonder les phénomènes qui se produisent lorsqu'un matériau conducteur émet de la lumière. Il permettra en outre d'optimiser les matériaux afin d'obtenir des émissions lumineuses plus performantes. Enfin, ces travaux constituent un premier pas vers la réalisation de composants de taille moléculaire qui combinent propriétés électroniques et optiques ».

Vu dans [CNRS.fr](http://CNRS.fr) – 31 janvier 2014

**Li-Fi**

Selon les chercheurs chinois, une LED d'1 W serait suffisante pour relier quatre ordinateurs à Internet

Vu dans [LuxReview.com](http://LuxReview.com) – janvier 2014

La domination asiatique sur les LED attise souvent bien des questions.

Anetta Kelso de Philips Lighting OEM Europe dresse un avenir bien mouvementé pour les fabricants d'éclairage européen dans le tourbillon LED.

D'un marché « traditionnel et conservateur », l'électronisation de

L'association PLDA (Professional Lighting Designers' Association) pourrait être déclarée insolvable d'ici peu par les tribunaux allemands. Créée dans le but de faire reconnaître la profession de concepteur lumière en Europe, PLDA est née d'une association entre l'éditeur du magazine PLD (Professional Lighting Designer), VIA, et l'ELDA (European Lighting Designer Association).

Les limites de la technologie photovoltaïque sont connues : coût élevé du silicium, « faible rendement » (taux de conversion moyen d'un panneau solaire : 21,5 %)... Pour l'instant, les différentes technologies ne sont pas encore considérées comme compétitives. Si certains pensent que ce sont les nouveaux matériaux qui permettront de peaufiner la

**La loi du Talion**

l'industrie de l'éclairage force les fabricants européens à augmenter leur capacité et vitesse de réponse. « *La technologie de l'éclairage change si rapidement que seuls les fabricants européens les plus avisés pourront suivre le mouvement* ».

Le cycle de vie des LED, auparavant de deux ans, atteindrait aujourd'hui les 6 à 9 mois, les rapprochant

du cycle de vie des téléphones. Forcés de continuellement renouveler leurs produits, les fabricants européens doivent ainsi, selon l'article, se réorganiser vers des capacités de production de masse, puisque la LED arrive à maturation et entre dans un marché de masse.

Vu dans [LuxReview.com](http://LuxReview.com) – janvier 2014

**La fin de PLDA ?**

Mais l'union n'a pas fait la force, puisque les deux entités se sont retrouvées devant une cour de justice. Dernier élément en date de l'affaire : après avoir perdu le procès l'opposant à VIA, PLDA vient de perdre quatre membres de son conseil d'administration et plusieurs de ses sponsors, des fabricants. Dernier coup de massue pour PLDA, c'est l'association IALD (International Lighting design association) qui

profiterait de cette débandade. Selon le site [conceptionlumiere.com](http://conceptionlumiere.com), PLDA pourrait jouer son va-tout en se rapprochant de cette association. Le conflit pourrait également déboucher sur la création d'un syndicat des concepteurs lumière européens ou sur un cluster.

Vu dans [LuxReview.com](http://LuxReview.com) – janvier 2014 / [Conceptionlumiere.com](http://Conceptionlumiere.com) – 27 janvier 2014

**Le photovoltaïque à la loupe**

technologie, d'autres planchent sur l'amélioration de l'existant. C'est le cas d'une société, Rawlemon, qui travaille sur un nouveau concept : un dispositif de forme sphérique en verre, afin de mieux concentrer la lumière.

Montée sur un cadre en acier, la boule transparente concentre la lumière du solaire sur le panneau. Effet loupe garanti, avec un taux de conversion d'énergie qui caracolait à 70 %. 35 %

d'énergie solaire supplémentaire pourrait ainsi être captés, même par temps nuageux.

Equipé d'un dispositif de suivi de la course du soleil et capable de produire de l'énergie thermique ou électrique, le concept a été finaliste du « World Technology Network Award 2013 ». Les prototypes fourniraient une puissance de 150 W par m<sup>2</sup> installé.

Vu dans [LEnergeek.com](http://LEnergeek.com) – 7 janvier 2014

## Brèves en passant

## Vu sur Twitter

« Le #marché mondial de l'éclairage #LED est en #croissance chaque année de + 50 %, c'est aujourd'hui 10 Milliards \$ »

Cabinet Syldy -  
@syldyconsulting

## L'éclairage par stockage

Philippe Martin, ministre de l'Ecologie, a inauguré le 24 janvier dernier une initiative de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France (DRIEA) avec quatre entreprises du pôle de compétitivité S2E2 : l'autoconsommation avec stockage de l'éclairage par le solaire afin d'alimenter certains bureaux. Baptisé « Lumiollis », le projet est le pionnier du plan « Administration exemplaire ». Si les tests s'avéraient concluants, l'initiative pourrait

s'étendre à d'autres sites de l'Etat et connaître des développements dans le parc privé. Lumiollis a nécessité l'installation de 26 m<sup>2</sup> de panneaux solaires installés sur le toit, 80 luminaires LED basse consommation dans les bureaux ainsi que « des batteries Lithium-ion associées à une gestion intelligente de la charge/décharge » pour le stockage. L'éclairage est associé à des détecteurs de luminosité et de présence. « Objectif attendu : une réduction de la consommation de 75 % (de

30 000 KWh par an à 7 000 KWh par an) et une production locale de 4 KWh couvrant 65 % des consommations d'éclairage. Lorsque celle-ci sera insuffisante, le réseau EDF prendra le relais ». Ce principe d'autoconsommation électrique avec stockage devrait servir de modèle pour une diffusion plus large sur d'autres sites de l'Etat et/ou à destination du parc privé.

Vu dans [Le Moniteur.fr](http://LeMoniteur.fr) – 23 janvier 2014

## La lumière au service de l'économie

L'agriculture n'échappe pas à la transition énergétique : produire plus, mieux et moins cher. L'article aborde l'éclairage sous un angle peu traité : l'éclairage pour les sericulteurs. Ces derniers connaissent des contraintes qui leur sont propres : hausse du coût de l'énergie, changements météorologiques, demande de produits plus « sains »... L'éclairage joue un rôle essentiel dans la course à la production avec des pays bénéficiant d'un ensoleillement plus généreux. Il faut dire que l'article prend l'exemple de sericulteurs accumulant les contraintes : les producteurs canadiens, qui doivent pallier des conditions climatiques et d'ensoleillement pour le moins défavorables. En hiver, ce sont en moyenne

18 heures d'éclairage qui sont nécessaires chaque jour. « La température moyenne sur 24 heures est le facteur primordial en production hivernale. S'il fait trop chaud pour la plante par rapport à l'éclairage qu'elle reçoit, la plante brûle plus de sucres qu'elle n'en produit ». Une forme « d'art », selon l'article. Jusqu'à présent, cet art était exercé grâce à des lampes à vapeur de sodium à haute pression (HPS), « qui représentent la source classique d'éclairage artificiel ». L'arrivée des LED pourrait changer la donne. La technologie est déjà expérimentée pour cette application en Europe, aux Etats-Unis et au Canada. Elle « pourrait se traduire par une floraison précoce, une croissance racinaire plus rapide, une utilisation plus économique de l'espace et des rendements accrus ».

Une étude menée par le gouvernement du Canada, l'Université McGill et Savoura et GE Lighting sur l'utilisation de lampes DEL dans les serres commerciales aurait démontré « l'amélioration de la croissance des plants et la réduction des coûts d'exploitation ». Pour l'instant, les principaux acteurs estiment qu'une période d'incubation sera nécessaire avant le déploiement de ce marché « prometteur ». « Des alliances HPS et LED auraient démontré les meilleurs résultats. Si les lampes DEL sont un jour commercialisées pour les serres au Canada, elles seraient probablement utilisées en tant que complément aux lampes HPS dans un système d'éclairage hybride ».

Vu dans [Le Progrès.net](http://LeProgrès.net) – 9 janvier 2014

## A lire

### Revue LUX



Le numéro 275 de la revue Lux sortira fin février. Ce numéro est consacré à l'éclairage des commerces.

### Le Blog de l'AFE Comité Junior de l'AFE

La liste des fiches métiers en cours de rédaction est disponible sur [la page dédiée du blog de l'AFE](#).

Si vous souhaitez y participer : [juniors@afe-eclairage.fr](mailto:juniors@afe-eclairage.fr)

A venir également, le recensement des établissements proposant un enseignement éclairage.

### Isolux, la lettre de l'AFE PACA

Vous pouvez retrouver le numéro 18 de la lettre de l'AFE PACA [en cliquant ici](#).

Vous y trouverez des photos du showroom OPTITEC et AFE Paca du 17 décembre dernier ainsi qu'un compte-rendu de ce qui s'y est passé.

## Les événements ....

**11 février**

Alain Azaïs et Alain Van Der Ham assisteront aux réunions et ateliers organisés par le Cluster Lumière.

**6 mars**

Réunion annuelle du centre régional Val de Loire

**Lieu :** Villa Bellagio (ex Novotel)

**Horaire :** 18 h15

**24 juin**  
**Save the date**

**Assemblée Générale de l'AFE nationale**

**Lieu :** Espace Hamelin - Paris

## On y était

Le 23 janvier dernier, le centre régional Est, représenté par Yves Feld, participait à la *Soirée info-technique et salon professionnel dédiés à l'éclairage* organisée par Pôle énergie Franche-Comté.

## JNL 2014

**Les JNL auront lieu les 22 et 23 septembre prochains à Nantes**

### L'équipe nantaise des JNL :

**1er rang de droite à gauche :** Pascal Doucet / Dany Joly (Président) / Séverine Champ) / Sylvie Doucet (secrétaire) / Sandrine Tete

**2<sup>e</sup> rang de Droite à gauche :** Jérôme Charbonneau (3<sup>e</sup> Vice Président) / Alexandre Colonnier (2<sup>e</sup> Vice Président) / Jean Claude Louis / Marc Paboeuf / Hervé Dedron / Dominique Faucher / Guillaume Lelong

**3<sup>e</sup> rang de droite à gauche :** Gregory Flipo (trésorier) / Christain Mousnier (1<sup>er</sup> Vice Président) / Laurent neu / Olivier Hamelin / Francis Arzul / Stéphane Evain

**Absents :** Denis Ménard / Patrick Cercllet / François Xavier Joannard



[Cliquez ici](#)

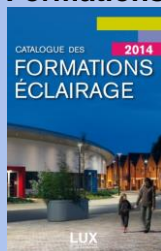
La lettre d'EDF,  
Janvier 2014

[Cliquez ici](#)

La Newsletter du Cluster  
Lumière

[Cliquez ici pour voir le  
Flash Info du 20 décembre  
2013](#)

### Formations



Le [programme 2014 des formations AFE](#) vient d'être publié.

Nouveauté 2014 : les logiciels de calcul comme appui dans le projet d'éclairage

[Cliquez ici pour le télécharger](#)

Pour recevoir directement les articles et actualités de l'AFE :

 [Flux RSS du site Internet de l'AFE](#)

 [Flux RSS du blog de l'AFE](#)

### Ca a changé

#### ADEME

Marie-Christine Prémartin a rejoint l'ADEME en qualité de directrice exécutive programmes

#### Nomination

Patrice Parisé a été nommé par Philippe Martin vice-président du conseil général de l'environnement et du développement durable

#### Paris Métropole

Daniel Guiraud, maire des Lilas, succède à Philippe Laurent à la tête de Paris Métropole (syndicat mixte d'études issu de la coopération entre une centaine de collectivités d'Île-de-France de différents échelons).

#### ERDF

Le Conseil de Surveillance d'ERDF a entériné la nomination de Philippe Monloubou, 58 ans, à la Présidence du Directoire d'ERDF.

Christian Nadal, 61 ans, représentant d'EDF, reste Président du conseil de surveillance d'ERDF.

#### SOITEC

SOITEC et SUNEDISON ont conclu un accord de licences croisées relatif à leurs brevets liés aux substrats de silicium sur isolant

#### Philips

Le groupe néerlandais tourne la page de l'électronique et recentre ses activités sur l'éclairage et la santé.

#### Valéo rachète les parts détenues par Osram dans Valeo Sylvania, leur coentreprise en Amérique du Nord

Suite à un accord d'options réciproques conclu en juin dernier, l'entreprise se renforce ainsi dans l'éclairage automobile, « une activité dans laquelle il a enregistré une croissance de 20 % en 2013, à taux de change et périmètre constants ».

Vu dans [Les Echos.fr](#) – 7 janvier 2014

#### Nordéon reprend un site de Philips

L'entreprise vient d'acquérir le site industriel de Philips à Dijon et y développera sa plateforme de vente à distance de matériel professionnel pour les électriciens. Le site devrait à terme produire des appareillages d'éclairage LED.

### Actualités des partenaires

#### ESF

A l'occasion d'une des missions organisées par Electriciens sans Frontières, le journal Sud-Ouest consacre un article à un bénévole, Jean-Marie Gaston, parti aux Philippines pour y rapporter la lumière.

Vu dans [Sud-Ouest.fr](#) – 9 janvier 2014

#### Syndicat de l'éclairage

Retrouvez le communiqué de presse du syndicat de l'éclairage « la fin des lampes éco-halogènes ? 1 200 emplois industriels en danger » [ici](#).